

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Pour mieux aider les enfants de 0 à 6 ans et leurs parents en grande détresse

Plusieurs organismes mettent en commun leurs compétences

Montréal, 22 février 2006 – L'organisme Autonomie Jeunes Familles (AJF), le Centre jeunesse de la Montérégie (CJM) et le Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire (CJM-IU) qui fête cette année, son 10^e anniversaire de vie universitaire, ont développé un projet en trois volets qui est porteur d'espoir pour les tout-petits et leurs parents en grande détresse. Ce projet s'inscrit dans une vision commune des services et mise sur la qualification des parents dans leur rôle et leurs responsabilités ainsi que sur la restauration de la relation avec eux. Ce projet est appuyé au plan des connaissances scientifiques par le centre de recherche du CJM-IU, l'Institut de recherche pour le développement social des jeunes (l'IRDS) et, au plan financier, par la Fondation Lucie et André Chagnon.

Malgré une panoplie de mesures sociales et de services pour soutenir les familles en grande difficulté, beaucoup d'enfants sont encore délaissés, négligés, maltraités ou abandonnés. Une combinaison de plusieurs facteurs peut expliquer la maltraitance et dans cette perspective, il est absolument nécessaire de disposer de services variés et efficaces qui répondent aux différents besoins. Certaines situations sont d'une telle complexité qu'elles requièrent une évaluation et une intervention très spécialisées. Le projet mis en place permet un meilleur partage de l'expertise et la diffusion de connaissances issues de l'expérimentation d'approches novatrices et prometteuses.

Volet 1 : La prévention auprès des jeunes parents : Le Projet Autonomie Jeunes Familles

L'organisme Autonomie Jeunes familles constitue le volet préventif. Il soutient en effet des actions de dépistage et d'interventions précoces auprès des parents vivant une première grossesse. Selon la directrice générale, madame Pierrette Simard, « nous souhaitons offrir des perspectives nouvelles aux parents qui, pour apprivoiser leur nouveau rôle, demandent de l'aide, et participer à créer des conditions gagnantes pour les enfants de façon à prévenir des situations malheureuses. Nous visons la rupture des cycles de pauvreté et d'exclusion par le développement affectif et social des parents et des nourrissons, et par le soutien à leur autonomie économique et un revenu familial décent ».

Volet 2 : Les tout-petits et les parents : Le Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire

Pour intervenir avec célérité et efficacité dans des situations complexes de maltraitance impliquant principalement des tout-petits ayant fait l'objet d'un signalement retenu par le DPJ, nous avons besoin d'outils pertinents ainsi que de lieux d'intervention et de soins adéquats. Madame Francine Paquette, responsable du deuxième volet du projet soit, le développement du Centre d'expertise en évaluation des besoins des tout-petits et de leurs parents, précise que « lorsqu'un enfant est retiré de sa famille pour être protégé, il faut très rapidement évaluer de façon rigoureuse sa situation. Le résultat de ce travail sera déterminant sur son avenir. Avec des outils à la fine pointe des connaissances et un lieu physique d'intervention où des mères et des enfants pourront être hébergés, nous pourrons intervenir plus efficacement, prévenir une détérioration de la situation et mieux cibler les pistes d'intervention appropriées. »

Volet 3 : Les enfants avec des troubles d'attachement : Le Centre jeunesse de la Montérégie

Malgré les perspectives intéressantes des deux premiers volets, il arrive que des situations d'enfants de 3 à 6 ans n'aient pu être dépistées à temps. Certains sont réellement abandonnés sans avoir de liens significatifs avec leur famille d'origine ou une famille d'accueil et présentent des troubles graves de l'attachement. « Lorsque cela survient, explique madame Sonia Gilbert, directrice de la protection de la jeunesse du Centre jeunesse de la Montérégie et à l'origine de la Maison l'Escargot, il faut nécessairement travailler à un projet d'avenir pour eux. Nous visons à offrir à ces enfants un milieu de vie stable permettant la « construction » d'un sentiment de sécurité affective, essentiel au développement de leur identité. Nous visons à ce que ces enfants développent des relations harmonieuses avec les autres, fassent les apprentissages habituels pour des enfants de leur âge dans un milieu de vie le plus naturel possible. »

Un projet à la fine pointe des connaissances

Depuis plusieurs années, les connaissances sur les impacts dévastateurs d'une relation inadéquate parents-enfant et de l'absence de soins appropriés sur le développement de l'enfant ont progressé rapidement. En plus de l'expertise clinique développée par les intervenants, les trois volets du projet seront soutenus en matière de recherche, de formation et d'expérimentation par le centre de recherche du CJM-IU, l'Institut pour le développement social des jeunes (l'IRDS). Ils seront articulés autour d'une vision commune et du développement d'une expertise pointue pour intervenir efficacement auprès des enfants de 0 à 6 ans et de leur famille. Ensemble, les intervenants et les chercheurs pourront créer une communauté de pensée et d'intervention clinique autour de la construction du lien d'attachement nécessaire à l'enfant quelque soit son âge. Les connaissances scientifiques pourront aussi être partagées à travers tout le Québec. Ce projet suscite beaucoup d'attentes et déjà l'Hôpital Saint-Justine a manifesté son intérêt à s'impliquer avec son expertise pédiatrique et psychiatrique dans les travaux.

Le financement du projet

En incluant les budgets des deux centres jeunesse, 14,3 millions de dollars sur cinq ans seront alloués à la réalisation de ce projet et au développement des connaissances scientifiques. Ce montant comprend une contribution financière de 1,8 million de dollars de la Fondation Lucie et André Chagnon pour la recherche, l'évaluation et la réalisation des volets 2 et 3 du projet. Présent à la conférence de presse, monsieur Chagnon, président du conseil et chef de la direction de cette fondation, a souligné l'importance d'agir tôt dans la vie d'un enfant. « En nous associant à ce projet, nous souhaitons faire une différence par la prévention et ainsi donner aux enfants issus de milieux vulnérables, la chance de se développer dans un environnement propice à briser le cercle de la pauvreté ». Par ailleurs, les responsables du projet et les directeurs généraux des trois organismes ont tenu à remercier la Fondation Lucie et André Chagnon pour son engagement auprès des enfants et de leurs parents.

- 30 -

Sources :

Jocelyne Boudreault,
Agente d'information
Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire
(514) 209-9943

Francine Gosselin,
Conseillère aux communications
Centre jeunesse de la Montérégie
(514) 773-4561